

Révolutions démocratiques et résistance autoritaire en Afrique du Nord

Le genre d'autoritarisme que les régimes ont développé est fondamental pour comprendre les soulèvements populaires.

Frédéric Volpi

Suite aux derniers événements qui se sont produits au Proche-Orient et en Afrique du Nord, l'on pourrait effectuer une étude au sujet de la façon dont les analyses relevables ou intuitives des experts sont dirigées à la compréhension du changement de régime, dans cette partie du monde. Personne n'avait anticipé le moment ou la forme de cette vague d'agitation démocratique dans la région. Au cours de la dernière décennie, les experts ont employé la plupart de leur temps à expliquer le succès de la routine des politiques autoritaires. Ils ont documenté les formes de répression et de cooptation des différents régimes. Ils ont expliqué comment les mécanismes de survie de ceux-ci contribuaient à l'échec des processus de démocratisation. Ce que ces explications n'ont pas envisagé, c'est la possibilité de nouveaux processus politiques.

Jusqu'en 2010, les analystes politiques avaient identifié avec précision les mécanismes qui permettaient des formes compétitives d'autoritarisme pour les adapter aux demandes de démocratisation dans la région. Bien que ces premières explications des politiques nord-africaines ne puissent pas être directement utilisées pour encadrer l'actuelle profusion de transformations politiques, elles sont importantes pour comprendre cette nouvelle vague démocratique. Dans cet article, l'on étudie l'existence d'une relation directe entre le genre d'autoritarisme que les différents régimes ont développé dans la zone et le genre de soulèvements démocratiques, luttes et réformes qui ont lieu actuellement.

Un regard sur le passé des politiques en Afrique du Nord

Ces 10 dernières années, les cinq pays qui composent l'Afrique du Nord – Maroc, Algérie, Tunisie, Libye et Égypte – ont présenté les principales caractéristiques définissant les régimes pseudo-démocratiques. Ils ont présenté aussi une stabilité politique exemplaire au regard des changements internes et du contexte international dans la région. En se basant sur les positions de sécurité dominantes, les gouvernants autocrates ont jus-

tifié, aussi bien au niveau interne qu'international, leur faible niveau de démocratisation à travers le discours de la lutte contre la menace islamiste. En particulier, après les attaques du 11 septembre 2001, le rôle que la plupart des régimes ont fait jouer à l'islamisme a été semblable à celui que les dictateurs de droite du monde entier attribuaient au communisme dans la période de la guerre froide. Plus que l'islamisme *per se*, c'est l'instrumentalisation de l'islamisme aux mains des élites politiques, qui obtinrent des récompenses politiques, militaires et financières, afin d'assurer la « stabilité », qui a compromis les opportunités de démocratisation en Afrique du Nord. De plus, les analyses économiques indiquaient que, dans cette région et depuis longtemps, les modèles de substitution des importations et du latifundisme qui finançaient les républiques populistes (Algérie, Libye et Égypte) et les économies néolibérales de marché modernisées (Tunisie et Maroc), avaient éventuellement produit des résultats politiques et socioéconomiques très semblables pour ces élites autocratiques. Au début du XXI^{ème} siècle, le capitalisme oligarchique et la redistribution dynastique furent les deux mécanismes clés utilisés par les élites gouvernantes pour octroyer des récompenses financières à un cercle privilégié d'acteurs économiques qui, en échange, appuyaient le régime de façon inconditionnelle.

En ce qui concerne les institutions et les pratiques autoritaires, les cinq régimes nordafricains étaient placés, en 2010, sur différents points d'une continuité autoritaire. Au bout du spectre, le Maroc déployait la forme d'autoritarisme la plus libérale, avec un système électoral raisonnablement effectif sous la tutelle de la monarchie. À l'autre bout, la Tunisie, avec son système de parti unique ultra-dominant et un président à vie *de facto* (Zine el Abidine Ben Ali), et la Libye, officiellement avec un système populiste, en grande mesure personaliste, de contrôle politique par le régime de Mouammar al Kadhafi, illustraient les formes d'autoritarisme les plus crues (aspirant à devenir des républiques dynastiques dans les deux cas). Les modèles algérien et égyptien se trouvaient au milieu étant donné que la compétitivité limitée du système multipartiste contrôlé par

le régime conduisait à un modèle de gouvernement aux mains d'une petite élite politico-militaire.

Du point de vue fonctionnel, dans un modèle personnaliste de gouvernement (Tunisie et Libye) le régime supprime toutes les formes significatives de gouvernement et d'opposition sociale, et l'élite politique se concentre sur plusieurs réseaux familiaux. En Tunisie, après un bref « flirt » avec le multipartisme lorsqu'il assumait le pouvoir, Ben Ali dirigea un modèle de parti unique ultra-dominant. En Libye, Kadhafi établit son inhabituel modèle de « gouvernement des masses » (Jamahiriya) qui, effectivement, signifia la disqualification de toute force politique organisée dans le pays et qui concentra toutes les prérogatives étatiques autour de sa famille et ses alliés tribaux.

Dans les républiques post-populistes (Algérie et Égypte), le mandataire pouvait être défé à travers les processus électoraux, mais l'élite gouvernante plaça de façon stratégique des obstacles institutionnels, financiers et administratifs pour rendre presque impossible une victoire de l'opposition. En Égypte, la manipulation flagrante du processus électoral pratiquée par le régime d'Hosni Moubarak au cours des dernières années de son gouvernement et l'introduction de son fils Gamal sur l'arène politique et dans le monde des affaires, rapprocha le pays d'une forme personnaliste de gouvernement. En Algérie, par contre, bien que les élites politiques, militaires et financières qui constituent le régime aient évité de façon effective l'émergence d'une opposition politique significative, aucun des multiples groupes d'intérêt qui bénéficient du *statu quo* n'est arrivé à dominer seul le système politique.

Enfin, dans le cas du Maroc, la principale différence qualitative dans l'organisation du système multipartite est que dans ce système monarchique, la politique électorale n'aborde pas directement la question de la légitimité du gouvernant, mais plutôt la portée des prérogatives du monarque dans la politique. Ainsi, la réforme démocratique et du gouvernement ne s'est développée qu'en marge du pouvoir du roi Mohammed VI.

Structure et agents des révoltes

En Tunisie, la répression systématique de toute opposition politique organisée a joué un rôle décisif dans la création des conditions nécessaires à un renversement violent du régime. Face à l'importance croissante des protestations antigouvernementales spontanées en décembre 2010, acculant la police ainsi que l'appareil de sécurité, le régime de Ben Ali ne put



Rached Ghannouchi, leader du mouvement Ennahad. Tunisie.

/LOUFI LARBI/REUTERS/CORDON PRESS

utiliser les acteurs politiques et sociaux indépendants pour démarrer un dialogue avec les manifestants. La nature spontanée et virulente de la protestation fut une conséquence directe de la façon dont le régime avait gouverné le pays, sans intermédiaires entre les agents de l'État et la citoyenneté. Contrairement à d'autres États autoritaires de la région, le régime ne maintenait pas une relation étroite avec les militaires. Lorsqu'il s'est retrouvé dans une situation où il devait faire appel à l'armée pour garder le contrôle, sa survie dépendait de la bonne foi des militaires. Dans ces circonstances, les hauts commandements de l'armée choisirent de ne pas se placer du côté du régime et de laisser le soulèvement populaire suivre son cours. Cette décision contribua directement à sa chute et au départ de Ben Ali et ses partenaires en janvier 2011.

La situation interne en Libye était assez semblable à celle de la Tunisie en ce qui concerne la relation entre l'État et les citoyens. Les origines de la révolte démocratique dans le pays furent également semblables aux troubles en Tunisie. Cependant, la différence cruciale est que le régime libyen maintenait de fortes relations organiques avec les principales unités du corps militaire (dirigées par deux des fils de Kadhafi, Moatassem et Khamis). Ainsi, alors que les révoltes s'étendaient et occupaient tout le pays en février 2011, le régime put se rétablir dans ses principales circonscriptions – en particulier dans la capitale, Tripoli – avec l'appui de ses forces militaires loyales.

Cet avantage assura que le clan Kadhafi ne s'incline vers l'abandon du pouvoir aussi rapidement que le fit Ben Ali, et il fournit au régime une occasion de contre-attaquer. Ainsi donc, après des semaines de contestations, le régime commença à rétablir son autorité dans tout le pays en utilisant la force militaire. À partir de là, il vaut mieux ne pas considérer le cas libyen comme une situation de soulèvements démocratiques, mais comme un exemple de conflit militaire. C'est dans de telles circonstances qu'un processus politique interne peut se militariser et s'internationaliser, comme il est arrivé en Libye en mars 2011 suite à l'adoption de la Résolution 1973 par le Conseil de sécurité des Nations unies et le début de la campagne militaire aérienne dirigée par les États-Unis, le Royaume Uni et la France.

Le rôle des militaires fut aussi crucial dans la transition démocratique en Égypte, mais, dans ce cas-là, ils ont fait partie d'un processus politique. La différence dérive de l'organisation du régime égyptien, qui ne maintenait pas seulement de fortes connexions avec les institutions militaires comme un tout (non seulement avec les unités clés, comme dans le cas de la Libye), mais qui permettait aussi un certain genre d'opposition dans le pays. Lorsque les protestations anti-gouvernementales se renforcèrent à partir de janvier 2011, inspirées par le changement de régime en Tunisie, l'appareil de sécurité de l'État commença à se voir surpassé et le régime de Moubarak fit appel aux militaires pour maintenir la situation sous contrôle. La direction militaire prit en considération sa relation avec Moubarak, ses propres intérêts corporatifs, ses appuis internationaux et les risques de division parmi ses rangs, et il choisit une solution intermédiaire qui protégeait le régime d'un renversement violent mais ne supposait pas la suppression du soulèvement populaire. Dans ce contexte, la protestation s'articula de façon croissante comme un processus de réforme démocratique, où les acteurs séculiers (Mohammed el Baradei) et islamiques (les Frères musulmans) adoptèrent les demandes des manifestants et firent appel aux réformateurs du régime et, en particulier, aux militaires. La présence d'élites politiques semi-autonomes et d'une opposition mieux organisée, conduisit à un processus de transition plus qu'à un effondrement du régime (ou au conflit armé). La destitution de Moubarak et ses partenaires en février 2011 rendit possible un processus négocié de réforme démocratique, alors que la continuité de l'importance des institutions militaires à court et moyen terme était assurée.

Contrairement aux pays précédemment cités, la situation en Algérie et au Maroc début 2011 n'a produit aucune transformation significative. Les deux pays ont été touchés par la vague de tension sociale qui a frappé le Proche-Orient et l'Afrique du Nord – spécialement en Algérie où il y eut des émeutes et des cas d'immolation imitant ce qui était arrivé dans les soulèvements en Tunisie – mais les protestations ne sont pas devenues des tensions sur tout le territoire national. Ceci est dû en partie à la na-

ture des protestations et à l'organisation des régimes. Les leaders du Maroc et d'Algérie (Mohammed VI et Abdelaziz Bouteflika, respectivement) ne sont pas considérés comme la cause principale des problèmes socioéconomiques et politiques du pays. Ils sont au pouvoir depuis moins longtemps que les gouvernants de la Tunisie, la Libye et l'Égypte, et ils ont introduit un certain degré de réformes politiques dans leurs pays, ainsi donc leur destitution n'était pas une demande primordiale des manifestants. Et donc, ces régimes ont pu établir des canaux de communication avec les forces d'opposition plus facilement afin d'offrir des réformes répondant à certaines des demandes des manifestants (comme l'annulation de l'État d'urgence ou certaines révisions constitutionnelles pour plus démocratiser le système électoral). Ces mouvements de conciliation, bien qu'accompagnés d'un certain degré de répression policière, ont aidé à calmer la situation, étant donné que l'opposition et les manifestants avaient certaines attentes raisonnables sur le fait que le système pourrait être réformé.

La dimension internationale des révoltes démocratiques du « Printemps arabe » a beaucoup varié selon chaque cas. En Tunisie, début de la vague de démocratisation, les acteurs internationaux jouèrent un rôle minimum : les gouvernements européens ne virent qu'il fallait redéfinir leur position qu'une fois que le régime de Ben Ali disparut réellement. Seuls les nouveaux médias, en tant que partie d'un réseau d'information global, introduisirent une importante dimension internationale dans le cas du soulèvement en Tunisie (plus tard ils le feraient en Égypte) en jouant leur rôle de mobilisateurs. En Égypte, et surtout en Libye, la communauté internationale et ses forces militaires jouèrent un rôle crucial en donnant forme au cours des événements dans les deux pays. Dans le premier, la pression internationale sur le régime de Moubarak fut particulièrement effective du fait de l'étroite relation que l'armée américaine avait construit avec l'armée égyptienne. Les décisions des leaders militaires ouvrirent la voie au départ de Moubarak et à une transition démocratique sous leur supervision. En Libye, la pression diplomatique se transforma en action militaire une fois que Kadhafi choisit la confrontation au lieu de la négociation, nationalement et internationalement. En Algérie et au Maroc, cependant, face aux protestations limitées, la communauté internationale a continué à appuyer les régimes gouvernants tandis qu'elle demandait aux élites politiques de répondre favorablement aux demandes populaires de réforme démocratique.

Actuelles possibilités pour la démocratie

Les perspectives politiques pour les citoyens d'Afrique du Nord sont aujourd'hui plus claires qu'hier, mais le changement politique ne sera pas rapide à court ou moyen terme. Ce qui est clair, c'est que les processus de démocratisation peuvent arriver à des

fins semblables, rapides ou lentes, à travers des réformes progressives ou le changement révolutionnaire.

La brusque chute du régime de Ben Ali a illustré la route révolutionnaire vers le changement, bien que la situation politique soit encore instable et qu'il faille beaucoup d'efforts pour institutionnaliser les politiques démocratiques à court et moyen terme. Selon une perspective différente, la situation en Libye au moment de la rédaction de cet article illustre quelques-unes des principales difficultés que doit affronter une tentative soudaine de changement de régime dans la région. Il ne s'agit pas seulement d'une tentative qui va probablement finir par conduire à un haut niveau de violence lorsque le régime décide de lutter avec l'armée de son côté, mais il se trouve aussi que l'institutionnalisation de la vie démocratique dans les zones « libérées » est certainement compliquée en raison des sources politiques et économiques limitées dont ils disposent.

Même au cours de ce « Printemps arabe » tendu, le lente rapprochement vers la démocratisation choisi par la monarchie marocaine, illustre qu'une réforme opportune et pas à pas à partir d'un système autoritaire peut libéraliser la politique en suivant une voie différente. Quoi qu'il en soit, la transformation marocaine repose sur le fait d'assumer que la monarchie est capable d'offrir des réformes politiques au moment adéquat pour s'assurer que la mobilisation populaire contre le régime ne se renforce pas. De plus, le moment arrivera où les réformes démocratiques devront affronter directement la question des prérogatives politiques du roi, une situation qui élèvera la tension entre les parties impliquées.

Entre ces deux extrêmes – changements soudains de régime ou lentes réformes démocratiques – se trouvent l'Algérie et l'Égypte, qui combinent des éléments des deux extrêmes. Dans le cas égyptien, certaines des caractéristiques de l'ancien régime autoritaire ont tout-à-coup disparu (ce qui inclut Moubarak et ses partenaires). Mais, avec le Conseil Suprême des Forces Armées en tant que garant pendant la période de transition démocratique, toutes les pratiques autoritaires n'ont pas disparu de la vie politique. Plutôt qu'un changement radical de système politique, les principales caractéristiques de la révolution en Égypte sont la réforme progressive et la négociation politique (dans le cadre de certaines limites).

La situation en Algérie reste plus ambiguë. Le pays a été l'un des premiers à suivre l'exemple de la Tunisie avec des rafales d'opposition violente au régime. Cependant, ces protestations n'ont pas produit un soulèvement national, étant donné que la réponse du régime fut suffisante pour apaiser une vague de protestations autour de laquelle l'opposition aurait été incapable de s'organiser. Contrairement aux pays voisins, le système politique algérien ne concentre pas tous les pouvoirs sur une seule famille ou sur une structure clanique, mais

il est composé d'une série de coalitions d'intérêts, des islamistes aux nationalistes, qui favorise le *statu quo*. Ainsi donc, ils ne sont pas des objectifs facilement identifiables en tant que récepteurs de la haine populaire, ce qui a été un facteur primordial pour la mobilisation de masses et l'unité de l'opposition dans les autres pays.

Tournons-nous vers l'avenir

Que peut-on attendre des politiques nordafricaines à moyen terme ? Clairement, la plupart des pays peut gérer une période d'instabilité politique, sans utiliser systématiquement la violence. Qui plus est, seul le régime libyen a choisi l'option militaire, surtout par choix de la famille Kadhafi. Dans n'importe quel autre pays, ou là où il existe de grands changements institutionnels rendant possible une démocratie électorale fonctionnelle (Tunisie et Égypte), ou bien là où les régimes octroient de plus grandes libertés aux forces d'opposition (Maroc et Algérie), le changement politique va être difficile, acharné et pas particulièrement effectif pendant, au moins, un certain temps. Ce sont là les inconvénients habituels des processus de démocratisation et les États de l'Afrique du Nord sont, simplement, en train de transiter embrouillés à travers cette difficile période, comme la plupart des autres pays l'ont fait auparavant.

Les difficultés socioéconomiques qui fournissent un terrain fertile aux émeutes populaires ne vont pas disparaître du jour au lendemain, et il reste à voir à quel point les réformes politiques et un gouvernement plus responsable peuvent produire réellement de meilleures conditions pour le développement socioéconomique. Au niveau régional, cette pression continue assurera que les problèmes entre le Nord et le Sud, qui ont sustenté les tensions dans le passé, continuent à être présents, à court et moyen terme. Il n'y a que dans le domaine de la promotion des droits de l'Homme où il semble y avoir de plus grandes perspectives pour la convergence régionale. En même temps, étant donné que les propositions islamiques sont de plus en plus tenues en compte dans les politiques de démocratisation, il ne faut pas s'attendre à ce que les normes sociales et les pratiques européennes soient, tout simplement, appliquées dans le Sud.

Au niveau régional aussi bien que national, ces processus de démocratisation ne provoqueront pas la prise de pouvoir par les mouvements islamistes, tel que les régimes autoritaires n'ont cessé de le répéter pour justifier leurs agissements. La possibilité de voir plus de voix islamiques dans les politiques internes et externes reflétant la vision d'une partie significative de la population ne constitue en soi aucun nouveau défi de sécurité. En même temps, ce serait naïf que d'assumer qu'un plus grand *input* démocratique ou islamique dans les processus politiques de ces pays va résoudre à lui seul les problèmes de sécurité associés à l'islamisme violent transnational dans la région. ■